



Centre hospitalier
de
Crépy-en-Valois

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Les Primevères
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 23 SEPTEMBRE 2024

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Claudine REMIA Madame Claudine PICARD Madame Denise PANNEKOUCKE	<u>Représentants des personnels</u> Madame Ophélie DUJON Madame Chloé GASSE Monsieur Salah BOUFARCHA
<u>Représentants des familles des résidents</u> Monsieur Louis SISCARO	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Christelle GUTHBROD
<u>Assistait à la séance</u> Madame Corinne VANEME	<u>Représentant des personnes qualifiées</u> Monsieur Alain BOTTIN
<u>Représentant de la commune d'implantation</u> Madame Françoise NIVASSE	<u>Représentants de l'Etablissement</u> Madame Olivia GUILBERT
	<u>Absents ou excusés</u> Mme Marie-Cécile DARMOIS (excusée) Mme Nathalie BROSSARD (excusée) Mme Chloé DUTRANNOY M. Cédric REMIA (excusé) Mme Marie-France CONTANT (excusée) Mme Sylvie DESHAYES (excusée) Mme Cécile HAFRAD (excusée) Mme Nathalie HOUSIEAUX (excusée) Mme Alice SUSSET (excusée) Mme Véronique ARONIO de ROMBLAY (excusée) Mme Catherine VIVANT (excusée)

1. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DU 10 JUIN 2024.

Le relevé de conclusion du 10 juin 2024 n'appelant aucun commentaire, est approuvé par les membres présents.

2. DESIGNATION D'UN (E) VICE-PRESIDENT (E)

Madame GUILBERT indique que le poste de vice-présidence est vacant et demande à Madame PICARD si elle souhaite présenter sa candidature, puisqu'elle celle-ci avait demandé réflexion lors de la dernière séance.

Madame PICARD accepte les fonctions de vice-présidente du Conseil de Vie Sociale.

3. VALIDATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES EHPADS ET DE L'USLD

Madame GUILBERT indique que les règlements de fonctionnements des Ehpad et de l'USLD doivent être mis à jour, c'est pourquoi il est proposé aujourd'hui la validation de ceux-ci.

Madame GUILBERT énonce les modifications et ajouts apportés aux documents par rapport à l'ancienne version et par rapport aux documents envoyés avec la convocation. Elle en donne lecture au cours de la réunion.

Ces modifications sont acceptées des membres présents et les règlements de fonctionnement des Ehpad et de l'USLD sont validés.

4. ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIEN-ETRE

<p>Comment doivent procéder les résidents et les familles pour marquer le linge</p>	<p>Une note d'information a été adressée aux familles leur mentionnant que le linge est dorénavant marqué par l'Etablissement.</p> <p>Le linge doit être donné aux soignants ou service « lingerie » dès l'admission du résident ou en cas de rachat. Il ne doit pas être déposé directement dans l'armoire du résident.</p> <p>Le marquage du linge est réalisé dans la journée.</p> <p>Il convient de préciser que le linge doit être marqué même si la famille souhaite entretenir le linge et ceci pour retrouver le linge en cas de perte.</p>
<p>Améliorer les repas sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - viande trop dure (ex : rôti de bœuf du 5/09) - tarte au citron meringuée trop sucrée et pâte pas terrible - pain coupé trop gros (selon les équipes) et servi systématiquement à chaque convive → Les morceaux pourraient-ils être coupés plus petits et mis dans des corbeilles à pain ? - trop souvent de la compote 	<p>Il est également demandé l'arrêt de l'omelette avec de la ratatouille. La demande sera faite auprès du CHI C/N</p> <p>Il sera demandé l'arrêt de la tarte au citron, celle-ci étant trop sucrée pour les résidents.</p> <p>Les morceaux de pain seront désormais servis plus petits pour les repas du midi et du soir sur les Ehpad de La Hante et Primevères. La taille demeurera inchangée pour le petit-déjeuner.</p> <p>Les compotes se substituent à un dessert qui ne convient pas.</p>
<p>Certains éléments des repas sont appréciés : la glace et les apéritifs → serait-il possible d'avoir un apéritif plus souvent ?</p>	<p>La glace est au menu durant la période estivale (de mai à septembre inclus)</p> <p>En ce qui concerne l'apéritif, celui-ci sera désormais servi tous les samedis midi jusqu'à décembre 2024. Un point sera fait avec les équipes pour savoir si celui-ci est apprécié ou non.</p>

5. INSTALLATIONS, LOCAUX ET MATERIELS

<p>Serait-il possible d'améliorer le ménage des couloirs et escaliers ? (EHPAD Les Primevères)</p>	<p>Quand le personnel est en nombre insuffisant, on privilégie les chambres plutôt que les couloirs et les escaliers. Un rappel sera fait aux équipes.</p>
<p>Les espaces verts pourraient-ils être mieux entretenus (arbustes qui poussent dans tous les sens, rosiers qui disparaissent sous les mauvaises herbes...) ? (EHPAD Les Primevères)</p>	<p>Une convention a été signée avec l'ESAT pour l'entretien des espaces verts. Il s'avère que la prestation réalisée à ce jour n'est pas conforme aux demandes de l'Etablissement. La direction va prendre contact avec l'ESAT afin de régler ce problème.</p>
<p>Le portillon donnant sur la rue des Tulipes pourrait-il être ouvert pour que les résidents puissent sortir par-là (chemin le plus court pour aller à Carrefour par ex) ?</p>	<p>Une réflexion doit être menée sur ce sujet, et ceci en raison de la sécurisation des résidents ayant des troubles cognitifs qui pourraient sortir de l'Etablissement.</p>

6. INFORMATIONS DIVERSES

Ecole des cadres

Madame DUJON indique qu'elle est entrée à l'école des cadres, et qu'à ce titre elle sera un peu moins présente sur le site. Durant ces jours d'absences, des infirmiers référents ont été nommés : Madame Solène KERGIETER et Monsieur Florian COELHO pour assurer le relais.

Voyage à la mer :

Madame GUILBERT indique que plusieurs résidents du site de de La Hante sont partis 4 jours à la mer, au camping La Falaise à Equihem plage (Pas-de-Calais). Ce séjour était le premier et constitue une réussite. Il pourra donc être renouvelé et essaimé pour les résidents des autres sites. Pour qu'il puisse être proposé à des résidents moins autonomes, l'acquisition de vélos triporteurs serait nécessaire.

Elle précise qu'une grosse organisation a été mise en place par les agents, en amont de ce séjour. Monsieur BOUFARCHA indique que si un séjour doit se faire à nouveau, il serait préférable de le faire en avril ou mai et changer de région pour une météo favorable.

Enfin Madame REMIA indique que celui-ci s'est bien passé, les bungalows étaient très confortables, les résidents ont cuisiné et très bien mangé et profité des promenades sur la plage et des visites. C'est un voyage qu'il faut refaire.

Point sur les demandes de subvention

Madame GUILBERT indique qu'une demande de subvention pour vélo triporteur avait été faite en 2023. Il va être à nouveau demandé dans le cadre de la réponse à l'appel à projet de la Fondation des Hôpitaux de France de 2024 ainsi que le financement d'un voyage pour les résidents.

De plus, dans le cadre de l'AMI QVTC médico-social plusieurs financements ont été demandés pour la QVT des professionnels. Une information sera rendue lors de la prochaine séance du CVS.

Journée de mobilisation

Madame GUILBERT précise qu'une journée de mobilisation nationale en faveur des personnes âgées se déroulera le 24 septembre 2024 à 16h00. Cette journée est à l'initiative de plusieurs fédérations pour obtenir des moyens supplémentaires pour les personnes âgées ainsi qu'une loi Grand Age. Tous les établissements et services publics comme privés accompagnant les personnes âgées se mobilisent en même temps pour un impact médiatique auprès des pouvoirs publics.

Le CH de Crépy-en-Valois participe à cette journée de mobilisation sous le slogan : « Les vieux méritent mieux ! ». Un rassemblement de résidents, professionnels des 3 sites, familles, bénévoles et autres personnalités est prévu le 24 septembre 2024 à 16h00 à la maison de retraite Etienne Marie de La Hante. Une photographie collective des participants sera prise et relayée sur les réseaux sociaux, suivie d'un goûter-débat sur l'éthique de l'accompagnement des personnes âgées dans nos structures avec peu de moyens.

La séance est close à 15h30.

La Présidente du CVS
Mme Claudine REMIA

